

Mon plaidoyer pour l'agriculture biologique et écologique au Togo.

Par Joseph Koami BOKODJIN

Géographe, technicien agricole

Responsable Achat-Vente à AGROKOM SARL

Coordonnateur du Groupe d'Actions pour une Agriculture et un Environnement Durables GAAED

Président Région Maritime du Réseau National des Acteurs de l'Agroécologie du Togo (RÉNAAT).

gaaedto@gmail.com

Introduction

Quel visage de l'agriculture durable au Togo en termes de mode de productions et de restauration des sols ?

Produire plus pour nourrir une population de 10.489.383 habitants en 2030 et 15.680.509 habitants¹ en 2050 dans un contexte de souveraineté alimentaire et de préservation des ressources naturelles pour les générations futures et servir de creuset pour alimenter les industries et entreprises agroalimentaires, tels devraient être l'ambition et le défi de l'agriculture togolaise qui occupe actuellement 40% du PIB et emploie plus de 60,4 %² de la population active.

Le Togo est un pays essentiellement agricole qui dispose encore actuellement plus de trois millions de terres arables non exploitées avec une pratique d'agriculture sur brûlis.

En termes d'utilisation d'intrants chimiques on estime qu'environ 676.226 ha des superficies au Togo reçoivent de la fumure chimique avec des quantités correspondant à une dose de 117 kg/ha pour une moyenne de 150kg/ha et contre 200 Kg et 500 Kg en Europe et aux USA. La relance de l'agriculture à travers les agropoles, la transformation du secteur agroalimentaire et les financements incitatifs pour booster l'économie nationale constituent l'axe 2 du plan national de développement durable PND, un axe stratégique. Du PNIASA au PND en passant par le PNIASAN, quel est véritablement le visage de l'agriculture durable au Togo en termes de préservation et de la restauration des sols? Quelle politique pour l'agriculture biologique et écologique ?

Notion de durabilité de l'agriculture

La notion de durabilité agricole reste encore superflue et les limites non encore bien définies par l'absence de cahier des charges, l'absence de certification, l'absence d'interdiction à l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse et des énergies fossiles.

¹ <https://www.populationpyramide.net> from 1950 to 2100,

² 4^{ème} Recensement de l'agriculture volume VI : module complémentaire

“L’agriculture durable” est une expression qui revient très souvent dans tous les sujets liés à l’agriculture au vu du contexte mondial actuel de la sécurité alimentaire et du changement climatique. Tous les pays semblent se mettre sur la voie de l’agriculture durable sans véritables nuances et réglementations par rapport au modèle de l’agriculture industrielle intensive.

L’agriculture durable est l’application des principes de développement durable à l’agriculture, un développement qui répond aux exigences du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins³. Cela sous-entend les notions telles que la préservation du sol, les modes de cultures et la limitation des effets négatifs sur les ressources naturelles et sur l’environnement. C’est une agriculture en toute logique économiquement viable, socialement équitable et écologiquement vivable. L’agriculture aujourd’hui contribue encore à 11% des émissions des gaz à effets de serre dans le monde et près de 30% des terres sont dégradées grâce aux activités agricoles⁴ alors que la notion de l’agriculture durable est apparue depuis 1987⁵ avec la notion de développement durable.

Au Togo, du PNIASA au PND en passant par le PNIASAN, que peut-on retenir de l’agriculture durable ?

Durabilité dans les politiques agricoles au Togo

La principale fonction de l’agriculture est de produire de la nourriture. Produire suffisamment pour répondre aux besoins, satisfaire le marché qui de plus en plus rentre dans le jeu de la compétition avec le libre-échange sur les produits agricoles et agroalimentaires. Du PNIASA au PND en passant par le PNIASAN, la politique agricole togolaise reste dans cette logique de compétitivité avec les différentes formes d’agriculture sans véritablement changer au fond de paradigme. Pour être compétitif, il faut emblaver plus de terre, sélectionner les meilleurs graines ou semences, utiliser les bonnes doses d’intrants chimiques, mécaniser plus l’agriculture avec la consommation d’énergies fossiles, utiliser suffisamment d’eau par irrigation, disposer de grands magasins pour la conservation des récoltes, disposer des entreprises agroalimentaires publiques comme privées pour la transformation des produits, disposer des circuits de distributions pour écouler les produits transformés, disposer des institutions de financement pour soutenir toute la chaîne, voilà le cycle de tout ce qu’on entend par l’agriculture intelligente face au climat qui se donne pour objet de renforcer la capacité des systèmes agricoles de contribuer à la sécurité alimentaire, en intégrant le besoin d’adaptation et le potentiel d’atténuation dans les stratégies de développement de l’agriculture durable et de faire face aux enjeux de l’emploi.

³ Rapport Brundtland en 1987, Synthèse de la commission mondiale sur l’environnement et le développement de l’ONU

⁴ Magasine Supporters de SOS FAIM, trimestriel N° 6 Décembre 2018

⁵ Rapport de Brundtland

La durabilité semble se résumer à la compétitivité⁶ au regard de toutes les formes proposées et exécutées jusqu'à ce jour dans les différentes politiques agricoles. Alors qu'ailleurs, plus de 40 % du PIB est investi dans le secteur de l'agriculture, les pays du sud dont le Togo peine à investir les 10 % du PIB comme recommandé dans les accords de Maputo depuis 2008. La durabilité gouvernementale maintient toujours le cap sur l'agriculture conventionnelle qui continue de montrer ses limites dans un contexte mondial de forte concurrence en termes de rendement, de coût de production et de protection de l'environnement. Un cercle vicieux qui engendre la prolifération de nouveaux insectes et l'intensification de l'utilisation des engrais chimiques. On s'attend dans les prochains mois au nom de la « durabilité » à emblaver le maximum des terres arables avec les agropoles et des milliers de terres dans l'agriculture économiquement conventionnelle pour viser le profit et peut-être le social sans véritablement se soucier du support fondamental qui est le sol.

Avec les différents projets REDD+, le reboisement et la lutte contre la désertification apportent leurs lots de contributions dans la préservation de l'environnement mais les modes de cultures conventionnelles non écologiques semblent toujours être l'option gouvernementale.

Durabilité chez les petits producteurs

Le premier facteur de production du paysan, c'est le sol. Il n'en a pas assez et pour cela le premier critère de durabilité chez lui c'est la fertilité continue du sol. Au Togo, la moyenne de superficie cultivable par producteur est de 0.5 hectare. Deux groupes de petits producteurs sont à distinguer. Les petits producteurs sans moyens de financement, qui n'ont pas accès aux intrants, qui font appel à la main d'œuvre familiale avec des outils rudimentaires et qui ne bénéficient d'aucune formation de renforcement de capacités sur les modes de production. Ils sont les plus nombreux répartis sur l'ensemble du territoire. Même si certains de ces paysans par ignorance adoptent des techniques culturales peu adaptées à la topographie de leurs sols, ils sont ceux-là qui assurent la fertilité et la restauration des sols par les différentes pratiques empiriques. Leur seule préoccupation est que le sol puisse leur restituer les produits de subsistance.

Le second groupe de petits paysans est l'ensemble des groupes plus ou moins organisés dans le secteur de l'agriculture biologique et agro-écologique. Ils sont moins nombreux mais bénéficient des partages d'expériences mutuellement ou des renforcements de capacités organisés régulièrement par les entreprises partenaires qui travaillent sur les produits biologiques. Avec ce second groupe, l'accent est mis sur le recyclage dans la production, la conservation et la préservation des ressources comme le sol, l'eau, l'air, la maîtrise de l'eau par les aménagements physiques du sol, la restriction faite sur les intrants chimiques, l'utilisation du compost, la pratique de la culture attelée, la recherche du marché. Cette approche, plus intelligente, plus holistique est aujourd'hui la plus soutenue par les consommateurs à travers le monde qui souhaitent des produits agricoles et agroalimentaires sains de qualité pour leur santé et pour

⁶ Effet 1 de l'axe 2 du PND page 98

l'environnement mais qui vraisemblablement n'arrange pas les multinationales et firmes, les grandes institutions responsables des modèles et politiques agricoles peu appropriés vers lesquels la plupart des pays du sud sont orientés.

Regard croisé sur les impacts et contributions des deux approches dans la restauration des sols

Le sol met des millions d'années à se constituer, et la matière organique reste le pilier fondamental dans la production agricole. Sans la matière organique, pas d'activité biologique.

Naturellement, le sol est dans un cycle de dégradation et de reconstitution dont le moteur principal est l'érosion due au ruissellement de l'eau de pluie. Ceci déclenche généralement une réaction en chaîne entraînant la plupart des autres types de dégradation physique par compactage, par ravinement et encroustement de la surface du sol; de dégradation chimique par perte d'éléments nutritifs et acidification et la dégradation biologique par diminution de la teneur en humus et réduction de l'activité biologique dans le sol.

L'agroécologie et l'agriculture biologique qui sont aujourd'hui documentés et donnent des rendements satisfaisants au plan international⁷ et national ne semblent pas encore émouvoir les autorités pour câbler la politique agricole nationale dans ce sens. Ces termes sont à rechercher à la loupe dans les documents de politiques publics.

Avec l'agriculture durable sans restriction sur les engrais chimiques, c'est l'épuisement continu de la matière organique du sol qui conduit à l'acidification avec détérioration du support qui a mis des milliers d'années à se constituer. Même l'apport du calcium et du magnésium parfois recommandé ne saurait renverser la tendance si on continue toujours avec les produits chimiques de synthèse.

Le coton, principal frein à main mais également potentielle pédale d'accélérateur qui peut hisser l'agriculture durable du Togo au firmament.

Au Togo comme dans toute l'Afrique de l'ouest, l'utilisation de produits chimiques de synthèse dans la production agricole devient de plus en plus accrue pour la fertilisation du sol, et des pesticides pour la lutte contre les adventices et le traitement phytosanitaire des cultures. Ceci dans l'optique de rendre les produits plus compétitifs par l'augmentation de la productivité et l'augmentation des aires de production. Les principales cultures pour lesquelles les produits

⁷ Rapport « De l'uniformité à la diversité. Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés. » de IPES-Food (panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables) indique que dans les pays en développement, le potentiel des pratiques agroécologiques surpasse les rendements issus du modèle conventionnel de 80%.

chimiques de synthèse sont utilisés sont le maïs, le niébé, les cultures maraîchères et surtout le Coton. La culture de coton consomme près de 90 % du marché des insecticides⁸ et 96 % des engrais chimiques⁹. Au Togo, les zones de culture de Coton constituent les zones rouges à éviter à tout prix pour tous acteurs et producteurs de Bio.

Le coton est la première culture industrielle du Togo. Il contribue pour 20 à 40% aux recettes d'exportation et contribue jusqu'à 4,3% au PIB.

Pour la campagne 2018-2019 en cours, les prévisions donnent une production de 140.000 tonnes de coton-graine pour 180.00 hectares emblavés. C'est la filière la mieux organisée et qui reçoit plus le soutien et les appuis multiformes de l'Etat. Derrière cette production se trouvent quatre unités d'extraction des graines de coton fibres, bientôt cinq et une grande unité d'extraction d'huile végétale qui alimente la sous-région ouest africaine. On note que la filière coton au Togo nourrit des milliers de togolais et les prévisions donnent une extension des superficies de production tant au Togo que dans toute l'Afrique de l'Ouest.

Cependant la culture de coton est la principale culture qui demande plusieurs utilisations et différents produits chimiques contre les agresseurs et les adventices. Elle est la culture la plus polluante au monde selon l'OMS. Même avec des produits bien homologués et à des doses bien respectées pour les cultures de coton, les principes actifs agissent sur les ressources naturels comme le sol, l'air, les eaux et même sur les producteurs utilisateurs. Ces principes actifs font du coton la bête noire des producteurs qui font le choix des cultures biologiques. Malgré toutes les dispositions et mesures correctives prises par les producteurs de cultures bio situés à proximité des champs de culture de coton, les productions constituent des cultures à haut risque et sont systématiquement déclassées. La culture du coton conventionnel bien des atouts aujourd'hui compromet sérieusement la production biologique au Togo et partout en Afrique de l'Ouest.

Et si les principaux acteurs orientent la production du coton vers le Bio ?

En effet la production biologique est une question de choix de production et de marché et ne s'aurait être imposée ni aux producteurs ni aux décideurs. Cependant dans le contexte d'adaptation aux changements climatiques et de la lutte pour l'atteinte des objectifs de développement durable, le bio revêt un caractère d'outil incontournable dans chacun des 17 objectifs de développement durable. Le choix du bio et le respect des cahiers de charges permettent d'atteindre facilement ces objectifs et réussir ainsi le développement durable. Le coton biologique se fait déjà dans la sous-région et la demande devient de plus en plus grande comme pour les autres cultures. Seuls quelques pays dont la Turquie, la Chine, les USA et l'Inde sont les plus gros détenteurs de ce marché¹⁰.

Faire le choix de l'agriculture biologique, c'est disposer d'un véritable outil pour l'atteinte de tous les 17 objectifs de développement durable. Le bio fait de l'agriculture contractuelle avec des engagements entre petits producteurs et entrepreneurs et prend en compte la lutte contre la faim, la pauvreté et la réduction des inégalités par l'augmentation des rendements et la redistribution

8(Ton, 2001),

9 (IFDC, 2005),

¹⁰ Guide exportateur du coton de commerce international.

des richesses. Il prend en compte le genre et l'éducation par des formations et renforcement de capacités continues aux productrices et producteurs, le développement de relation humaine entre partenaires, l'assainissement des ressources, l'économie des ressources comme l'eau, l'énergie, la lutte contre les changements climatiques par la réduction des émissions des gaz à effet de serre, des restrictions sur l'utilisation des produits chimiques de synthèse, la biodiversité.

Convertir au Togo le coton conventionnel en coton biologique avec un marché bien assuré, serait un signal fort et une motivation supplémentaire pour tous les acteurs de l'agriculture biologique et écologique. Non seulement les grandes superficies de coton conventionnel deviendront bio après une période de temps mais aussi toutes les petites superficies de petits producteurs auparavant délaissées par craintes de produits chimiques seront capitalisées en bio et le frein à main que constituait le coton redeviendrait la pédale d'accélérateur du bio au Togo. Il revient aux autorités de porter une attention particulière au secteur par le vote des textes de loi et la mise en place d'une institution spécifique pour amener les acteurs aux respects des cahiers de charges et s'inscrire véritablement dans la vision de l'agriculture biologique.

Des statistiques spécifiques sur le secteur bio inexistantes au plan national

Un tableau synoptique de toutes les activités de l'agriculture biologique aiderait les acteurs, entrepreneurs, producteurs et même les autorités à connaître le poids du secteur et sa représentativité au Togo. Malheureusement aucune structure ou service dédié aux activités biologiques et écologiques n'existe au ministère de l'agriculture, de la promotion animale et halieutique, ni au ministère du commerce du secteur privé et de la promotion de la consommation locale ni ministère de l'environnement, du développement rural et de la protection de la nature. Même à l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques INSEED, aucun service n'est dédié et qui soit en mesure de sortir les statistiques sur tous les produits déclarés certifiés bio ou écologiques leur volumes et poids économique dans le PIB. Et pourtant des volumes de produits et plusieurs spéculations déclarés et certifiés biologiques sortent chaque semaine du pays par le port autonome de Lomé, par les frontières terrestres et par voie aérienne.

A l'ère du numérique et avec le système d'information en géographie SIG, une cartographie de tous les secteurs de production agro écologique et certifiés biologique est indispensable et nécessite une actualisation régulière pour servir d'outil dans les aménagements du territoire.

Ces trois dernières années selon les chiffres de l'institut de recherche sur l'agriculture biologique FiBL et le mouvement international de l'agriculture biologique IFOAM, le Togo a fait des prouesses dans le secteur de l'agriculture biologique mais seulement sur la base des produits et chiffres recueillis auprès des organismes internationaux de certification. Il ressort que le Togo en 2017 est le 8^{ème} pays en Afrique sur les produits tirés du total de surface cultivées 1%, 6^{ème} pays en Afrique en termes du nombre de producteurs biologiques par pays, 36.645 producteurs pour 39.390 hectares de superficies bio cultivées et pour 242 différents produits.

Selon les statistiques de la commission de l'union européenne, le Togo est également premier pays de l'Afrique de l'ouest à exporter les produits bio certifiés en Europe avec 0,7% des superficies cultivées.

Des statistiques encourageantes qui doivent motiver les opérateurs économiques, les entrepreneurs dans le secteur biologique et tous les décideurs du secteur agricole, du commerce et de la protection de l'environnement.

Sur le coton biologique, seuls le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal font la production en Afrique de l'ouest¹¹. Le Togo est peut aussi orienter sa production du coton vers le bio.

Quelles leçons tirer ?

Le Togo avec ses 3,4 millions d'hectares de surface cultivables et seulement 0.7 % de surfaces consacrées au bio est en train de bruler la vedette aux grands pays producteurs en Afrique de l'ouest ces dernières années.

Des résultats très encourageants qui doivent interpeller les autorités et questionner les politiques agricoles en cours. Le Togo s'offre ainsi une certaine visibilité dans le secteur de l'agriculture biologique et peut attirer davantage des partenaires et investisseurs financiers et se constituer en plaque tournante grâce au secteur de l'agriculture biologique. En termes d'avantages comparatifs, les principales zones où sont pratiquées l'agroécologie et l'agriculture biologique seront des zones plus restaurées et plus attrayantes en termes de biodiversité et d'amélioration de cadres de vie. Cette approche crée plus d'emploi mais surtout le capital pédologique reste le plus important pour les générations futures. L'agroécologie et l'agriculture biologique doivent rentrer dans les politiques d'aménagement du territoire et bénéficier des financements et avantages incitatifs aux entreprises biologiques qui prennent des parts dans les agropoles. Dans la construction des hubs industriels et agroalimentaires, les entreprises biologiques doivent être véritablement accompagnées. Au lendemain de la grande messe TOGO-UE du 13 et 14 Juin 2019, un coup de maître réalisé par les autorités togolaises avec toutes les opportunités, le Togo s'ouvre véritablement sur le monde avec les réformes en cours notamment le nouveau code foncier, le nouveau code des investissements et doit bien se positionner dans l'agriculture biologique. Ceci passe par la poursuite des réformes notamment le développement des infrastructures, la création des agences de régulations spécifiques par l'assemblée nationale le vote des textes de loi qui orientent véritablement l'agriculture Togolaise vers l'agriculture biologique et écologique avec un accent particulier sur la production du coton biologique.

¹¹ The world of organic agriculture, statistics and emerging trends 2019

Conclusion

Nos plus grandes richesses sont la terre et les hommes. Le Togo dispose suffisamment de zones agro écologiques sur l'ensemble du territoire et des ressources humaines pour bien se faire valoir et se positionner en termes de production durable et attirer plus les investisseurs. Le développement durable de l'agriculture au-delà de la dimension économique avec la création de richesse, de la dimension sociale avec la création d'emploi, de la dimension environnementale avec la préservation des ressources naturelles telles que l'eau, l'air et la terre, il y a le principe du vivant qui trouve son fondement dans l'amour universelle et rappelle l'inextensibilité du support terre, la biodynamique qui symbolise tout l'écosystème et les millions d'années pour sa mise en place et enfin l'eau qui est la source de vie. La terre est prête à nous retourner tout ce qu'on lui donne et même plus. L'agriculture ne peut prospérer durablement que lorsqu'elle s'inscrit dans un cercle vertueux de restitution continue de la matière organique, source de la production et la préservation du vivant. Aujourd'hui le monde entier est conscient des limites de l'agriculture intensive et de ces effets. On fait de l'alimentation et de l'agriculture une compétition, un sujet d'affaire en jurant par la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et de la faim. L'horizon 2030 est lancé avec les 17 objectifs du développement durable ambitieux et ses 36 cibles spécifiques, mais le monde entier peine à faire le saut qualitatif vers ces ambitions et se contente des transitions à pas de caméléon. Si ces 17 objectifs sont des portes d'accès au développement durable tant prôné, l'agriculture biologique et écologique constituent l'unique clef pour ces portes.

La politique agricole orientée, compétitive prônée au Togo fait bonne place au partenariat public privé, une bonne chose pour la croissance et le développement des agropoles avec la mise en place de l'agence nationale pour la gestion des agropoles. Mais sur la base de quels cahiers de charges ? Au lendemain de cette grande messe entre le Togo et l'Union Européenne avec de lourds investissements et de grands projets dans la réalisation du plan national de développement PND, Je veux bien voir des entreprises agricoles tant nationales qu'étrangères biologiques ou agro écologiques se positionner sur les agropoles avec l'accompagnement de l'Etat. Le Togo doit disposer aussi de sa politique nationale et législation sur l'agriculture biologique et écologique et orienter la culture du coton vers une production biologique.

Je souhaite voir le Togo se positionner en première plate-forme de production biologique et écologique en Afrique et constituer un marché qui attire tous les acheteurs agroalimentaires alors qu'on n'aura pas encore fini d'en consommer localement. Un coucou spécial à tous les décideurs spécialement au ministre de l'agriculture, de la promotion animale et halieutique de saisir toutes les opportunités pour faire le saut qualitatif vers le véritable changement de paradigme en s'appuyant sur l'outil fondamental qu'est l'agriculture écologique et biologique.